

CONDITIONS TARIFAIRES

DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

AUX PARTICULIERS

20
13



ENGAGEMENTS CLIENTS

TRANSPARENCE, OBJECTIVITÉ, PROXIMITÉ

Extrait de nos conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2013

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.



Le bon sens a de l'avenir

Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Vous trouverez dans ce guide un large extrait des conditions tarifaires de nos principaux services, applicables au 1^{er} janvier 2013. Ce guide est également consultable sur notre site www.ca-cotesdarmor.fr.

Le guide tarifaire complet est à votre disposition dans chacun de nos 87 points d'accueil en Côtes d'Armor.

Au-delà de l'obligation faite aux banques d'informer leurs clients sur les tarifs qu'elles pratiquent, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a inscrit prioritairement dans son projet d'entreprise sa volonté de transparence, de clarté dans ses offres de services, et de satisfaction de ses clients.

Soyez assurés que les 1035 salariés ont la volonté de contribuer pleinement à cette ambition et de vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Banque coopérative et seul établissement bancaire dont le siège est situé en Côtes d'Armor, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor affiche les valeurs mutualistes d'implication et de solidarité fortes au service du développement local du territoire, d'accompagnement des projets de ses habitants, de proximité.

Ses 528 Administrateurs issus de la société civile sont dépositaires de ces valeurs depuis plus d'un siècle.

Des conditions préférentielles, des tarifs réduits sont réservés à nos sociétaires. Pour les découvrir, rendez-vous sur www.breizh-banque.com, et si vous n'êtes pas encore sociétaire, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Yves CARILLET



Directeur Général du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs	4
Ouverture, fonctionnement et suivi du compte	4
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
■ Change	
Banque à distance	6
■ Internet et téléphone mobile	
■ Services SMS Fil mobile	
■ Téléphone avec Service Vocal	
Moyens et opérations de paiement	6
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Dates de valeur (en jours calendaires)	
Offres groupées de services	9
■ Comptes Services aux particuliers (antérieurs à mai 2008)	
■ Comptes Services aux particuliers (depuis mai 2008)	
■ GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	
Irrégularités et incidents	10
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
Découverts et crédits	11
■ Découverts	
■ Crédits à la consommation	
■ Crédits immobiliers	
■ Autres opérations liées aux crédits	
Épargne et placements financiers	12
■ Épargne bancaire	
■ Placements financiers	
■ Ordres de bourse : achat et vente en France	
■ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA)	
Offres jeunes	14
■ Banque à distance	
■ Tenue de compte	
■ Moyens de paiement	
■ Offres groupées de services	
■ Incidents et irrégularités	
■ Découverts et crédits	
■ Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA)	
■ Autres services	
Opérations à l'étranger	15
■ Virements	
■ Encaissements de chèques	
■ Paiements par carte	
■ Retraits par carte	
Assurances et prévoyance	16
■ Protection des personnes	
■ Protection des biens	
■ Protection contre les risques de la vie quotidienne	
Services de succession	16
Uni-Éditions	17
Résolution d'un litige	17
Index	18
Vos contacts	19

Extrait standard des tarifs

Tarifs en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (Comptes Services du Crédit Agricole) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle des particuliers.

En vigueur au 1 ^{er} janvier 2013	Prélèvement	Coût annuel
■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet ⁽¹⁾ : consultations, virements, infos bourse	Gratuit	
■ Alertes SMS sur la situation du compte	0,30/envoi	
■ Carte de paiement internationale à débit immédiat	par an	38,25
■ Carte de paiement internationale à débit différé	par an	48,45
■ Carte de paiement à autorisation systématique	par an	30,00
■ Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone EURO avec une carte de paiement internationale - en France à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel - sauf l'Autre Carte - sauf cartes exonérées : Platinum, Gold, Visa Premier et Mozaic M6 de paiement	1,00 0,85 Gratuit	
■ Virement occasionnel - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) - au guichet vers une autre banque (Union Européenne)	Gratuit 3,70	
■ Frais de prélèvement - mise en place d'une autorisation de prélèvement pour organismes financiers ou d'assurances - mise en place d'une autorisation de prélèvement pour autres organismes	8,60 Gratuit	
■ Commission d'intervention - par opération - plafond journalier : maximum 3 par jour	8,50 25,50	
■ Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement		30,55

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

Ouverture, transformation, clôture	€	
■ Ouverture de compte ⁽²⁾	Gratuit	
■ Clôture-transfert de compte	Gratuit	
■ Transformation en compte-joint	Gratuit	
■ Désolidarisation du compte-joint	44,50	
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit	

(2) Service bancaire de base : Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.



Le + du Crédit Agricole

- Pour ouvrir un compte au Crédit Agricole des Côtes d'Armor, évitez les démarches contraignantes et profitez gratuitement du **service d'aide à la mobilité : ISILIS**, avec la prise en charge des formalités administratives auprès des organismes qui effectuent des prélèvements et virements sur votre compte.

	Prélèvement	Coût annuel
Relevés de compte €		
■ Relevé de compte électronique (périodicités : journalier, hebdomadaire, quinzaine, mensuel)	Gratuit	
■ Relevé mensuel « papier »	Gratuit	
■ Autres périodicités	1,17/relevé	
■ Relevé annuel des frais	Gratuit	
■ Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	3,70/édition	
■ Relevé annuel ISF		75,00
■ Relevé de compte en braille	Gratuit	



Le + du Crédit Agricole

- Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis Crédit Agricole En Ligne par Internet, en remplacement de l'envoi par courrier. Ce relevé est gratuit, quelle que soit la fréquence. Ces relevés resteront accessibles en ligne pendant 5 ans via votre accès sécurisé.

Tenue de compte €		
■ Frais de tenue de compte actif	2,50/mois	30,00
■ Frais de tenue de compte inactif (compte sans mouvement depuis 12 mois)		54,10
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	Gratuit	

Services en agence €		
■ Retraits et dépôts d'espèces à l'agence sans émission de chèque	Gratuit	
■ Frais de mise à disposition de fonds	21,05	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	Gratuit	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	sur devis	
■ Attestation d'avoirs de solde de comptes	3,70	
■ Frais de location de coffre fort		
- Location coffre A (12 à 20 dm ³), à partir de	par an	83,40
- Location coffre B (30 à 40 dm ³), à partir de	par an	132,85
- Location coffre C (80 dm ³ et +), à partir de	par an	166,10
- Location saisonnière coffre	38,75	

Change €		
■ Achat Chèques de voyage en euros	Gratuit	
■ Vente Chèques de voyage en euros, sur le montant	2,00%	
■ Achat et vente Chèques de voyage en devises, sur le montant	2,00%	
■ Achat et vente Billets de banque en devises	6,35	
■ Envoi postal à domicile en recommandé	Coût d'un envoi postal	
■ Application d'une commission de change sur toutes les opérations en devises		
- opération jusqu'à 250 € : forfait	7,60	
- opération > 250 €	0,05%	

Banque à distance

	Prélèvement	Coût annuel
Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾ €		
■ Accès au service de consultations des comptes : Crédit Agricole En Ligne Accès Essentiel	Gratuit	
■ Accès aux opérations de Bourse par Internet - abonnement aux services Invest Store Initial - abonnement aux services Invest Store Intégral • à partir de 2 ordres par mois • si moins de 2 ordres par mois	Gratuit Gratuit 7,00/mois	Gratuit
Services SMS Fil Mobile ⁽¹⁾ €		
■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS - Mini-relevés hebdomadaires - Alerte Fil Mobile	2,40/mois 0,30/envoi	28,80
Téléphone avec Service Vocal ⁽¹⁾ €		
■ Par Téléphone au 09 72 72 72 72	(appel non surtaxé)	

(1) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Moyens et opérations de paiement

Cartes €		
Cotisations annuelles La 2 ^{ème} carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de L'Autre carte, Carte Moneo Bleue).		
Cartes de paiement et de retrait		
■ L' Autre Carte	par an	15,80
■ Carte Internationale MasterCard avec contrôle du solde	par an	30,00
■ Carte Maestro	par an	31,00
■ Carte internationale MasterCard ⁽³⁾ - Carte à débit immédiat - Carte à débit différé	par an par an	38,25 48,45
■ Carte internationale GOLD MasterCard ⁽³⁾ - Carte à débit immédiat - Carte à débit différé	par an par an	125,00 131,00
<i>(3) Possibilité d'obtenir une carte «Sociétaire» ou Cartwin ⁽⁴⁾ de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.</i>		
<i>(4) La carte « Cartwin » est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.</i>		
<i>L'obtention de la carte Cartwin associée obligatoirement à un crédit est possible sous réserve d'acceptation du dossier.</i>		
■ Carte internationale Platinum MasterCard	par an	278,00
■ Carte internationale Visa Premier - Carte à débit immédiat - Carte à débit différé	par an par an	38,25 48,45
■ Carte internationale Visa Premier	par an	131,00
Carte porte-monnaie électronique		
■ Carte Moneo Bleue	par an	13,00

Cartes (suite)

€



Le + du Crédit Agricole

- Avec la carte Sociétaire, vous bénéficiez de nombreux avantages avec les partenaires du Crédit Agricole. À chaque transaction réalisée avec votre carte, la Caisse Régionale des Côtes d'Armor verse 0,02 € à un fonds mutualiste.
- Avec la carte Gold, Platinum ou Visa Premier, vous avez un bonus fidélité : 0,10 € de réduction (sur votre cotisation) par utilisation.

Paiements par carte

■ Paiement en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 ⁽⁵⁾	Gratuit	
■ Autres paiements hors zone euro (hors frais de change éventuels) - frais proportionnels au montant du paiement	2,30% +0,20 €	
- sauf cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	Gratuit	

Retraits par carte

■ Retrait en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 ⁽⁵⁾	Gratuit	
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque - L' Autre Carte - Carte internationale MasterCard ou Visa à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel - sauf cartes internationales Gold, Platinum MasterCard, Visa Premier et Mozaïc M6 de paiement	0,85 1,00 Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO - sauf cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	2,40% + 3,50 € Gratuit	

(5) Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise dans l' Espace Économique Européen.

Autres opérations par carte

■ Envoi de la carte en pli simple	Gratuit	
■ Commande de carte en urgence	16,65	
■ Réédition du code confidentiel	9,40	
■ Refabrication de carte perdue ou abîmée	10,50	
■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	16,60	
■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit	
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit	
■ Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte	20,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Virements €		
Virements soumis au règlement européen 924/2009 ⁽⁶⁾		
■ Réception d'un virement	Gratuit	
■ Virement occasionnel - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) - au guichet vers une autre banque (Union Européenne)	Gratuit 3,70	
■ Virement permanent - frais de mise en place : • par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) • au guichet vers une autre banque - exécution du virement • par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) • au guichet vers une autre banque	Gratuit 8,60 Gratuit Gratuit	
■ Virement vers un compte détenu au Crédit Agricole - frais de mise en place - frais sur virement permanent	Gratuit Gratuit	
<i>(6) Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l' Espace Économique Européen, automatisables avec l' IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.</i>		
<i>Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA (Single Euro Payment Aera) dans l' Espace Économique Européen.</i>		
Autres opérations sur virements		
■ Modification d'un virement permanent	Gratuit	
■ Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision	16,10	
Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement €		
Soumis au règlement européen 924/2009 ⁽⁷⁾		
■ Frais de mise en place de prélèvement européen - pour organismes financiers et d'assurances - pour autres organismes	8,60 Gratuit	
■ Paiement de chaque prélèvement	Gratuit	
■ Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit	
■ Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit	
<i>(7) Mise en place et exécution des Titres Interbancaire de Paiement (TIP), ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement 924/2009 CE.</i>		
<i>Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA (Single Euro Payment Aera) dans l' Espace Économique Européen.</i>		
Chèques €		
■ Remise de chèque sur le compte	Gratuit	
■ Chèque remis à l'encaissement	Gratuit	
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,65	
■ Mise à disposition chéquier en agence	1,65	
■ Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	14,00	
■ Frais d'opposition par l'émetteur sur chéquier	26,50	
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	13,75	

	Prélèvement	Coût annuel
Dates de valeur ⁽⁸⁾ (en jours calendaires)	€	
■ Remise de chèque	J+1	
■ Débit de chèque	J	
■ Virement émis ou reçu	J	
■ Versement ou retrait d'espèces	J	
■ Retrait par carte	J	
■ Paiement par carte à débit immédiat	J	
■ Paiement par carte à débit différé (factures stockées du 21 du mois précédent au 20 du mois en cours)	Dernier jour calendaire du mois	
■ Paiement de prélèvement	J	

J= jour de l'opération

(8) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Offres groupées de services

Offres groupées de services qui peuvent être achetés séparément

Comptes Services aux particuliers (antérieurs à mai 2008)	€	
■ Compte Service Accord Confiance (arrêt commercialisation)	8,14/mois	97,68
■ Compte Service Accord Confiance avec découvert (arrêt commercialisation)	10,18/mois	122,16
Comptes Services aux particuliers (depuis mai 2008)	€	
■ Compte Service Option 1	4,38/mois	52,56
■ Compte Service Option 2	6,10/mois	73,20
■ Compte Service Option 3	8,36/mois	100,32
■ Compte Service Prélude (arrêt commercialisation)	3,20/mois	38,40
■ Compte Service pour les expatriés		
- option 1 hors zone EURO	16,38/mois	196,56
- option 2 hors zone EURO	18,10/mois	217,20
- option 3 hors zone EURO	20,36/mois	244,32

Composantes des offres	Option 1	Option 2	Option 3
■ Découvert autorisé	Jusqu'à 150 €	Jusqu'à 1 500 €	Jusqu'à 5 000 €
■ Crédit Agricole en Ligne (comptes par Internet)	✓	✓	✓
■ Assurance des moyens de paiement	✓	✓	✓
■ Épargne Automatique		✓	✓
■ Franchise d'agios		20 € jeunes -26 ans	de 30 €
■ Relevé global des avoirs		✓	✓
■ Émission de chèque de banque		✓ <i>jeunes -26 ans</i>	✓
■ Dossier familial : 3 mois offerts	✓	✓	✓
■ Réduction sur le prix de la carte bancaire		-10%*	-20%*
■ Réduction sur la Garantie d'Achat En ligne		-10%	-20%
■ Mobile : Mini relevé hebdomadaire	-50%	-50%	-50%
■ Alertes SMS	Gratuit	Gratuit	Gratuit
■ Envoi simple chéquier	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Tarifs/mois	4,38 €/mois	6,10 €/mois	8,36 €/mois

*hors carte L'Autre Carte

		Prélèvement	Coût annuel
GPA (Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque) : PRÉLUDE +			€
<i>Destinée uniquement aux clients n'ayant pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.</i>			
Composantes de l'offre :	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de compte - Accès libre Crédit Agricole En Ligne dont Internet mobile - Virements, Prélèvements, Titre Interbancaire de Paiement illimités - Relevé mensuel de compte papier ou électronique - Carte à autorisation systématique «L'Autre Carte» - Alerte solde disponible (1/semaine) - Plafond frais de dysfonctionnement à 30 € par mois - 2 chèques de banque par mois 	3,50/mois	42,00/an

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention		€
<i>La Commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).</i>		
- par opération		8,50
- plafond journalier : maximum 3 par jour		25,50
Opérations particulières		€
■ Frais de retour N'habite Pas à l'Adresse Indiquée par mois : NPAI		10,05
■ Frais pour changement d'adresse		Gratuit
■ Frais de recherches pour liquidation de communauté		122,40
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé :		
- envoi simple		15,60
- envoi recommandé		19,00
■ Frais de lettre de résiliation de Compte Service		23,65
■ Frais par saisie attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire		86,30
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû		86,30 maximum
Incidents de paiement		€
■ Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision		15,60
■ Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁹⁾		
- montant inférieur ou égal à 50 €		30,00
- montant supérieur à 50 €		50,00 maximum
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).</i>		
<i>(9) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.</i>		
■ Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire		29,05
■ Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque		29,05
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision		29,05
■ Frais pour avis de prélèvement ou TIP rejeté pour défaut de provision		Montant paiement
- si paiement inférieur ou égal à 20 €		20,00 maximum
- si paiement supérieur à 20 €		
■ Plafond mensuel des frais de dysfonctionnement ⁽¹⁰⁾ pour titulaires de Compte Prélude +		30,00/mois
<i>(10) Les frais de dysfonctionnement concernent la commission d'intervention et les frais de rejets de chèque et de prélèvement.</i>		
Pour faire opposition je contacte le 0 892 68 32 08 (appel 0,34/min).		

Découverts et crédits

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

	Prélèvement	Coût annuel
Découverts ⁽¹¹⁾ €		
Découvert ponctuel non convenu (dépassement) :		
<i>Le taux débiteur annuel est calculé à partir d'un index de référence.</i>		
<i>L'index de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant total de votre découvert.</i>		
<i>Le taux débiteur annuel appliqué au découvert ponctuel non convenu est un taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement sur une base de 365 ou 366 jours de l'index de référence.</i>		
Autorisation de découvert induise dans les Comptes Services Option 1, 2 ou 3 :		
<i>Le taux débiteur annuel est calculé à partir d'un index de référence minoré de 3 points.</i>		
<i>L'index de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant total de votre découvert.</i>		
<i>Le taux débiteur annuel appliqué à l'autorisation de découvert est un taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement sur une base de 365 ou 366 jours de l'index de référence minoré de 3 points.</i>		
■ Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 3		30,00
Autorisation de découvert induise dans les Comptes Services :		
■ Accord Confiance		nous consulter
Crédits à la consommation ⁽¹¹⁾ €		
Crédit renouvelable : Compte Supplétis		nous consulter
<i>Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.</i>		
Prêt amortissable Le TAEG (taux annuel effectif global) est indiqué sur l'offre de contrat de prêt.		
■ Gamme des « prêts à consommer »		nous consulter
■ Prêt regroupé (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)		nous consulter
■ Frais de dossier		
- % du montant emprunté	1,20%	
- minimum	65,00	
- maximum	250,00	
Crédits Immobiliers ⁽¹¹⁾ €		
Conditions de taux		nous consulter
■ Prêt à Taux Zéro		nous consulter
■ Éco prêt à 0%		nous consulter
■ Prêt à l'Accession Sociale (PAS)		nous consulter
■ Prêt conventionné		nous consulter
■ Prêt Épargne Logement		nous consulter
■ Prêt tout habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)		nous consulter
■ Crédit relais		nous consulter
Frais de dossier		
■ % du montant emprunté	1,20%	
■ Minimum	300,00	
■ Maximum	850,00	
• sauf pour les primo-accédants	300,00	
• sauf pour les PAS	500,00	
■ Prêt Épargne Logement	Gratuit	
■ Nouveau Prêt à Taux Zéro	Gratuit	
■ Éco-Prêt Taux zéro	Gratuit	


	Prélèvement	Coût annuel
Crédits Immobiliers ⁽¹¹⁾ (suite) €		
Assurance décès-invalidité		
■ tarif normal en % du capital emprunté par an	nous consulter	
Assurance perte d'emploi		
■ tarif normal en % du capital emprunté par an	nous consulter	
<i>Le contrat d'assurance en couverture de prêt est assuré par CNP Assurances, 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15 et PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, 50 - 60 rue de la Procession 75015 Paris.</i>		
<i>Le contrat Perte d'emploi est assuré par CNP IAM Siège social 4, place Raoul Dautry 75716 Paris Cedex 15, entreprise régie par le Code des assurances. Les évènements garantis et les conditions figurent au contrat.</i>		
<i>(11) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.</i>		
Autres opérations liées aux crédits €		
■ Modification sur prêt en cours		
- sans avenant au contrat	28,05	
- avec avenant au contrat	140,00	
■ Attestations diverses liées au prêt (y compris réédition)	10,55	
■ Lettre information annuelle des cautions (par caution informée)	1,20	
■ Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe hors convention AERAS	160,00	
■ Information aux cautions pour prêt en retard (forfait)	27,00	
■ Réédition du tableau d'amortissement	10,55	
■ Réaménagement du prêt	Frais de dossier crédit	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	21,20	
■ Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit	
■ Enregistrement de nantissement autres	137,20	

Épargne et placements financiers

Épargne Bancaire €		
■ Transfert de compte vers une autre banque		
- Livrets et assimilés	Gratuit	
- Compte et Plan d'Épargne Logement	105,00	
- Plan Épargne Populaire	125,00	
■ Épargne automatique - écopage ⁽¹²⁾ : Tandem	par an	22,60
<i>(12) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.</i>		
Placements financiers €		
Opérations diverses sur titres		
■ Ouverture d'un compte titre ou d'un Plan Épargne Action	Gratuit	
■ Transfert de compte titre ordinaire et Plan Épargne en Actions		
- par compte	125,00	
- par ligne sur titre nominatif et titres cotés à l'étranger	39,50	
■ Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	16,90	
Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽¹³⁾ €		
PAR INTERNET : Invest Store Initial		
■ Actions et Obligations françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54%	
- avec un minimum de	7,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽¹³⁾ €		
PAR INTERNET : Invest Store Intégral		
■ Actions et Obligations Françaises hors frais de marché, négociés au mieux		
- ordre < 1500 €	7,00	
- ordre ≥ 1500 € et < 7 500 €	13,00	
- ordre ≥ 7 500 € :		
• frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,12%	
• frais fixes	13,00	
PAR TELEPHONE au numéro : 09 72 72 72 72 (appel non surtaxé - prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)		
■ Actions et Obligations Françaises		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10%	
- frais fixes	4,70	
- avec un minimum de	14,45	
- frais fixes supplémentaires pour abonnés Invest Store Intégral	12,40/ligne	
Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽¹³⁾ €		
PAR INTERNET : Invest Store Initial et Intégral		
■ Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)		
- frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54%	
- avec un minimum de	51,00	
<i>(13) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.</i>		
Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) €		
<i>Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2012.</i>		
■ Frais fixes par compte	par an	29,00
■ Frais fixes sur valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et obligations		
- % sur encours global	0,12%	
- par ligne	2,00	
■ Frais fixes par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales	Gratuit	
■ Frais fixes sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.		
- % sur encours global	0,25%	
- par ligne	4,00	
■ Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs	par an	315,00
■ Frais fixes par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit	

Offres jeunes (moins de 26 ans)

	Prélèvement	Coût annuel
Banque à distance €		
Internet et téléphone mobile ⁽¹⁾		
■ Mobile : Mini-relevés hebdomadaires	-50% <i>du tarif normal</i>	14,40
Tenue de compte €		
■ Frais de tenue de compte actif	-50% <i>du tarif normal</i>	15,00
Moyens de paiement		
Carte de retrait		
■ Carte Mozaïc M6 12-17 ans	par an	1,00
■ Ma 1 ^{ère} carte 12-15 ans (arrêt commercialisation)	par an	1,00
■ Ma 1 ^{ère} carte 16-17 ans (arrêt commercialisation)	par an	12,00
Carte de paiement		
■ Carte Mozaïc M6 avec contrôle de solde 12-17 ans	par an	1,00
■ Carte Mozaïc M6 avec contrôle de solde 18-25 ans	par an	18,00
■ Carte Mozaïc M6 de paiement 18-25ans	par an	18,00
■ Garantie des Achats En Ligne (GAEL)	-50% <i>du tarif normal</i>	7,50
Retraits par carte		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique de billets d'une autre banque que la vôtre ⁽⁶⁾ (à partir du 5 ^{ème} retrait) - sauf carte Mozaïc M6 de paiement	-50% <i>du tarif normal</i> Gratuit	
 Le + du Crédit Agricole		
■ Avec la carte Mozaïc M6 de paiement 18 - 25 ans, profitez de la gratuité des opérations à l'étranger dans et hors zone EURO.		
Offres groupées de services €		
■ Compte Service Option 1	1,00/mois	12,00
■ Comptes Service Option 2 et Option 3	-50% <i>du tarif normal</i>	
■ Compte Service pour les étudiants et les jeunes expatriés	-50% <i>du tarif normal</i>	
Incidents et irrégularités €		
■ Commission d'intervention	-50% <i>du tarif normal</i>	
Découverts et crédits €		
■ Découverts :		
- Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 2	20,00	
- Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 3	30,00	
■ Frais de dossier sur prêt		
- Prêt Mozaïc Permis	Gratuit	
- Prêt Mozaïc Projet	Gratuit	
- Prêts étudiants	Gratuit	
- Bonus Jeunes actifs : prêt 1 000 € pour 1 €	1,00	

	Prélèvement	Coût annuel
Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA) €		
■ Frais fixes par compte	-50% <i>du tarif normal</i>	14,50
■ Frais sur encours et par ligne sur valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et obligations	-50% <i>du tarif normal</i>	
■ Frais sur encours et par ligne sur valeurs hors Crédit Agricole S.A	-50% <i>du tarif normal</i>	
■ Plafond total droits de garde	-50% <i>du tarif normal</i>	157,50

Autres services

■ Caution locative : Good Loc' - mise en place - commission annuelle ⁽¹⁴⁾	41,10 1,5%	
--	-----------------------------	--

(14) Tarification applicable aux étudiants et 2% pour les autres clientèles de moins de 26 ans.

Opérations à l'étranger

■ Avis d'opération détaillé	3,75	
-----------------------------	-------------	--

Virements

 €

Virement vers l'étranger - transfert

■ En euros vers l'Europe avec BIC et IBAN avec frais partagés (SHARE)	3,75	
■ En devises toutes destinations et euros hors Europe - opération jusqu' à 250 € - opération de plus de 250 €	9,20 21,50	

Virement en provenance de l'étranger - rapatriement

■ En euros venant d'Europe avec BIC et IBAN plus swift renseignés avec frais partagés (SHARE)	Gratuit	
■ En devises toutes origines et euros hors Europe - opération jusqu' à moins de 250 € - opération de plus de 250 €	9,20 15,10	

Encaissements de chèques

 €

Présentation de chèque physique au paiement par une banque étrangère

■ Remise de chèque pour « crédit immédiat sauf bonne fin » - frais proportionnels - avec un minimum de	0,10% 22,60	
--	------------------------------	--

Paievements par carte

 €

■ Paiement en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 ⁽⁶⁾	Gratuit	
■ Autres paiements hors zone euro (hors frais de change éventuels) - frais proportionnels au montant du paiement - sauf cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	2,30% +0,20 € Gratuit	

	Prélèvement	Coût annuel
Retraits par carte €		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque ⁽⁶⁾		
- Carte Prélude et L'Autre Carte	0,85	
- Carte internationale MasterCard ou Visa à partir du 5 ^{ème} retrait mensuel	1,00	
- sauf cartes internationales Platinum MasterCard, Mozaïc M6 de paiement et Visa Premier	Gratuit	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO	2,40%	
- sauf cartes internationales Platinum MasterCard et Mozaïc M6 de paiement	+3,50 €	
	Gratuit	

Assurances et prévoyance

Protection des personnes		€
■ L'assurance complémentaire santé et la garantie des accidents de la vie		nous consulter
■ L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge		nous consulter
■ L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge		nous consulter
■ L'assurance obsèques : contrat de financement et assistance		nous consulter
Protection des biens		€
■ L'assurance automobile et deux roues		nous consulter
■ L'assurance multirisque habitation et garantie locative		nous consulter
Protection contre les risques de la vie quotidienne		
		€
■ La protection juridique Plein Droit		nous consulter
■ La Garantie des Achats En ligne (GAEL)	par an	15,00
■ Assurance des moyens de paiement : SécuriCOMPTE	par an	30,55

Services de Succession

		€
■ Successions actifs < 300 €	Gratuit	
■ Successions actifs de 301 à 3 000 €	72,00	
■ Successions actifs 3 001 à 15 000 €	180,00	
■ Successions actifs 15 001 à 30 000 €	280,00	
■ Successions actifs 30 001 à 50 000 €	330,00	
■ Successions actifs > 50 000 €	480,00	
■ Successions : dossier > 1 an, frais annuels		80,00
■ Frais de transfert succession ou déshérence	150,00	

Uni-Éditions (abonnement annuel)

		€
■ Dossier Familial (12 n° et 4 Hors-séries)	par an	39,60
■ Régala (6 n° et 1 Hors-série)	par an	23,90
■ Maison créative (6 n°)	par an	19,90
■ Santé magazine (12 n°)	par an	29,00
■ Détours en France (8 n° et 2 Hors-séries)	par an	45,00
■ Détente et Jardin (6 n°)	par an	15,60

Résoudre un litige

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Organisation Qualité Clients : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor, rue du plan, La Croix Tual, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc CEDEX 9.

Médiateur : en cas de différend non résolu entrant dans le champ d'application défini à l'article L315-1 du code monétaire et financier, vous avez la possibilité de saisir le médiateur à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - Crédit Agricole des Côtes d'Armor - 22098 Saint-Brieuc CEDEX 9.

Index

1	Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.
2	Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.
3	Possibilité d'obtenir une carte «Sociétaire» ou «Cartwin ⁽⁴⁾ » de même type pour le même prix avec de nombreux avantages.
4	La carte «Cartwin» est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
5	Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise dans l'Espace Économique Européen.
6	Règlement des opérations par carte (paiements et retraits) et virements jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devise suédoise, dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.
7	Mise en place et exécution des Titres Interbancaire de Paiement (TIP) ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement 924/2009 CE.
8	La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
9	Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.
10	Les frais de dysfonctionnement concernent la commission d'intervention et les frais de rejets de chèque et de prélèvement.
11	Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.
12	Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.
13	Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.
14	Tarifcation applicable aux étudiants et 2% pour les autres clientèles de moins de 26 ans.

Vos contacts

Une information, un conseil ? Choisissez votre mode d'accès

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'œil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS...

Pour nous contacter :
Crédit Agricole en ligne
du lundi au vendredi
de 8h00 à 19h30,
le samedi
de 8h00 à 18h00

Pour toute information
relative à vos contrats,
composez le :
09 72 72 72 72

Internet

www.ca-cotesdarmor.fr

Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès



Internet Mobile

<http://m.ca-cotesdarmor.fr>

Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès



Téléphone

09 72 72 72 72

Appel non surtaxé



Applications mobiles : des services et des innovations

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence...
Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®* et Android™*.



HEUREUX PROPRIÉTAIRE

Préparer l'achat de sa résidence principale.
Estimer le montant du PTZ+ sur son projet.



MON BUDGET

Maîtriser et optimiser son budget.
Planifier ses projets à l'avance en toute sérénité.



KWIXO

Pour envoyer ou recevoir de l'argent.
Pour suivre ses transactions.



SQUARE HABITAT

Réaliser son projet d'achat immobilier.
Trouver une location.



PACIFICA

Déclarer son sinistre avec son mobile.
Prendre des photos des dégâts.

*L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store et l'Android Market.
Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc.



Le bon sens a de l'avenir

Retrouvez ce guide tarifaire, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-cotesdarmor.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : rue du plan, La Croix Tual - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel: 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15 et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 249 194 475 € entièrement libéré – 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 915 874 005 € entièrement libéré – 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS – 334 028 123 RCS PARIS.

CAMCA : Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 65 rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 681 985.

CNP : Société CNP ASSURANCES, SA avec Conseil d'administration, au capital de 594 151 292 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062.

Uni-Éditions : filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22-24 rue Letellier 75015 PARIS - 343 213 658 RCS PARIS.

03/09/2012 - Création Réf.PCCB164 TARIFAIRE PART 22 V4

Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts »

